



Paris, le 2 juin 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle dynamique dans le développement de l'agriculture biologique

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, se félicite des résultats observés dans le secteur de l'agriculture biologique. Selon les résultats annoncés par l'Agence BIO dans le cadre du lancement du *11^e Printemps Bio*, les ventes ont progressé de plus de 15%, tandis que les prix des produits biologiques n'ont en moyenne pas augmenté en 2009. Ces tendances témoignent de l'efficacité du plan d'actions « *Agriculture biologique : horizon 2012* » mis en œuvre par le ministère en 2007.

En 2009, 46% des Français ont consommé au moins un produit bio par mois, et 84% souhaitent que l'agriculture biologique se développe en France.

En ce sens, le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, en cours de discussion au Parlement, propose la mise en place d'une véritable politique publique de l'alimentation. Elle repose sur une bonne organisation de la chaîne alimentaire et le développement de l'alimentation bio. Conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a fixé un objectif de 20% d'aliments bio dans la restauration collective publique en 2012.

3 600 exploitations nouvelles se sont converties à l'agriculture biologique en 2009, soit une augmentation de 24% des producteurs bio en un an. En 2010, **50 millions d'euros d'aides nouvelles** seront mises en place dans le cadre du bilan de santé de la PAC pour soutenir l'agriculture biologique.

Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche accompagne également la structuration des filières. Fin 2009, la France comptait 25 000 opérateurs engagés en bio (producteurs, transformateurs, distributeurs et importateurs), soit 20% de plus que l'année précédente. Le ministère a doté l'Agence BIO d'un **fonds de structuration de 3 millions d'euros par an pour une durée de 5 ans jusqu'en 2012**. Ce fonds permet de soutenir les projets professionnels (production, collecte, transformation, commercialisation) pour l'accroissement de l'offre de produits bio. 28 projets de structuration de filières ont d'ores et déjà été aidés depuis 2007. Le cinquième appel à projets a été lancé en février dernier.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel: 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel: 01 49 55 60 11